



345, Rue de la Mairie 60400 Appilly
Courriel : francophonie.ffa2018@laposte.net
alain.ripaux@laposte.net
Téléphone : 06 09 44 95 34

Appilly, le 22 février 2018

Affaire suivie par Alain Ripaux

**Objet : Défendre la langue française
et la francophonie**

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

Le 4 janvier dernier, lors de votre discours au Corps diplomatique, vous avez annoncé que vous souhaitez faire une nouvelle politique de la Francophonie et vous avez invité les dirigeants, les étudiants, les cadres et les responsables de France et des pays francophones à vous faire des propositions pour relancer la Francophonie.

Nous pensons que votre initiative est excellente, mais il y a beaucoup à faire pour défendre la langue française et faire la promotion de la Francophonie en France et dans le monde.

Depuis plus de vingt ans, nous sommes envahis par la culture anglo-saxonne et la langue anglaise qui s'impose dans de nombreux domaines : les médias, la presse, la télévision, la publicité, le commerce, Internet, l'enseignement supérieur, les institutions européennes, etc.

Chaque jour, de nouveaux mots anglais sont imposés par les médias et le lobby anglo-saxon. Les jeunes générations ne savent plus rédiger de courriers en français classique et utilisent quotidiennement de nombreux anglicismes pour envoyer des courriels, des « texto » et communiquer avec leurs correspondants. Les médias, le monde des affaires et de la publicité sont particulièrement responsables et complices de cette situation inacceptable.

La loi Toubon devait défendre la langue française. Mais, avec la complicité des gouvernements successifs et de certains groupes de pression anglophiles, cette loi n'a jamais été véritablement appliquée. Au contraire, le législateur a essayé de revenir sur l'esprit de cette loi promulguée le 4 août 1994, par M. François Mitterrand, président de la République, ce qui est très regrettable pour la défense de notre langue nationale. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nous sommes trahis par nos élites qui rêvent d'un monde dominé par l'impérialisme culturel, linguistique et économique anglo-saxon.

N'oublions pas que la langue française est « la langue de la République » comme le précise l'article 2 de la Constitution de 1958.



Au Québec, la Charte de la langue française, appelée aussi loi 101, votée par l'Assemblée nationale le 26 août 1977, a permis de donner un statut officiel au français et de protéger notre langue dans les secteurs de la toponymie, de la publicité, des affaires, du travail, de l'enseignement et de l'affichage. Le Conseil supérieur de la langue française contrôle la bonne application de cette loi et encourage les initiatives pour défendre la langue de Molière.

Mais, avec le retour au pouvoir du Parti libéral fédéraliste et de l'arrivée de dizaine de milliers d'immigrants anglophones, notre langue commune se trouve particulièrement menacée, surtout à Montréal, deuxième ville francophone du monde.

Il devient urgent de résister à l'Empire américain et de susciter un véritable sursaut national, de relancer la coopération avec le Québec et les peuples de langue française et d'encourager une véritable solidarité francophone internationale. Dans notre univers multiculturel, il n'est pas normal que la langue anglaise et la culture anglo-saxonne dominent la plupart des pays de la planète et imposent un certain colonialisme culturel, économique et politique.

Suite à la sortie de la Grande Bretagne de l'Union européenne, il est nécessaire que la langue anglaise ne soit plus la langue prépondérante de l'Europe mais une langue parmi d'autres. Il devient urgent à ce que la France et notre langue nationale reprennent toute leur place en Europe et dans le monde.

Pour toutes ces raisons, suite à ma dernière conférence du 24 septembre 2017 à Montréal et à ma mission au Québec, avec le soutien de nombreux amis français et québécois, nous avons décidé de fonder une nouvelle association franco-québécoise pour la défense de la langue française et le rayonnement de la francophonie et de la culture française.

Cette association soutiendra de nombreuses actions culturelles et militantes : organisation de conférences, de colloques, d'expositions, de salons du livre francophone, etc.

Elle éditera des documents historiques et artistiques sur l'histoire et la culture des peuples francophones. Dans le cadre de nos actions militantes, nous interviendrons auprès des élus et des pouvoirs publics pour leur demander d'agir concrètement pour la défense de la langue française et le rayonnement de la francophonie et de la culture française dans le monde. Nous interviendrons également auprès des médias et des sociétés qui utilisent l'anglais de façon abusive et ne respectent pas la Loi Toubon et notre langue nationale.

Pour lancer véritablement ce mouvement associatif pour la défense de la langue française et le rayonnement de la francophonie, nous avons besoin du soutien de nombreux militants de France, du Québec, du Canada français, de Belgique, de Suisse et aussi d'autres pays et communautés francophones.



Nous avons besoin également du soutien des pouvoirs publics et de moyens financiers pour réaliser nos actions et contribuer à la défense de la langue française et de la francophonie.

Nous pensons également qu'il serait nécessaire de prendre des mesures concrètes et courageuses au niveau de l'État et du gouvernement :

- Installation d'un grand ministère de la Francophonie,
- Application de la loi Toubon,
- Lancement d'une grande campagne de communication audio-visuelle pour la défense de la langue française et la promotion de la francophonie,
- Sanctionner les sociétés et les organismes qui utilisent l'anglais de façon abusive et ne respectent pas la loi Toubon et notre langue nationale,
- Soutenir et encourager les associations et les initiatives qui défendent la langue française et la francophonie, en France et dans le monde,
- Relancer la coopération avec le Québec et les peuples de langue française et favoriser une véritable solidarité francophone,
- Ouverture d'un Centre de la francophonie disposant d'un musée, d'une médiathèque, de salles de conférences et de projection, etc.
- Rétablir un enseignement du français de qualité et développer l'histoire de France et des peuples francophones,
- Exiger de Bruxelles, des institutions européennes et des organisations internationales, des documents de travail et des interventions en français.

Nous espérons vivement que vous pourrez tenir compte de nos propositions et que vous pourrez mettre en œuvre une grande politique de la langue française et de la francophonie. Ce pourrait être une des grandes réalisations de votre quinquennat.

Nous aimerions vous rencontrer pour vous présenter nos projets pour la défense de la langue française et de la francophonie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma haute considération.

Le Président de FFO

Alain RIPAUX